



PROCÈS-VERBAL N°06
du 14 / 09 / 2021

Présents : REBOULLET Mathilde, LAULAGNET Roselyne, BRESSON, Claude, AUBERT Philippe.

Excusés : CHANAS Flavie, FUSTIER Thomas.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Permanences : Le mercredi de 18h30 à 20h00.

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

ACCOMPAGNEMENT ET STRUCTURATION DES CLUBS

Les clubs sont invités à s'inscrire à la participation aux réunions d'information programmées par l'Equipe Technique du District, les 16 Septembre à Chavanay, 23 Septembre à Montéléger et 28 Septembre à Pierrelatte.

<https://drome-ardeche.fff.fr/simple/developpement-et-animation-des-pratiques-accompagnement-et-structuration-des-clubs/>

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

ENTENTES – SAISON 2021 / 2022

Ententes autorisées

Rappel : Les équipes de D1 en entente ne peuvent pas monter en Ligue en fin de saison.

Le premier club cité gère l'entente

- **U18 :** CO CHATEAUNEUF SUR ISERE – US PONT LA ROCHE.
- **U 15 :** US DROME PROVENCE – FC BAUME MONTSEGUR
- **U11 :** Rectificatif : Pas d'entente entre AS ST BARTHELEMY de VALS et CHATEAUNEUF de GALAURE
- **U 9 :** FC BOURG ARGENTAL – SC PIRAILLO N.

INACTIVITES – SAISON 2021 / 2022

- U15 : US VAL DE LIGNE, FC RHONE VALLEES.
- U13 : US VAL DE LIGNE

ENGAGEMENTS SAISON 2021-22

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2021-2022.

Compétitions	Dates limites d'engagement
Futsal U13-U15-U18	30 Septembre 2021

JOURNEES ACCUEIL FOOT ANIMATION

Les clubs sont priés de noter les dates des journées d'accueil :

- U11 : 18 / 09 / 2021
- U9 : 25 / 09 / 2021
- U7 : 02 / 10 / 2021.

U7- U9

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les dates d'engagement sont désormais dépassées.

Les clubs souhaitant engager des équipes, initiales ou supplémentaires adresseront un mail depuis la boîte officielle du club vers l'adresse indiquée ci-dessus.

U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

RAPPEL IMPORTANT :

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Horaires :

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Calendrier :

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

Modification calendriers :

À la suite de la parution initiale des calendriers le 13/09/2021, les clubs sont priés de noter les modifications suivantes :

Promotion :

Poule A : VALENCE OL 3 remplace Exempt 1

Poule C : ES MALISSARD 1 remplace FC RHONE VALLEES 1.

Poule D : FC RHONE VALLEES 1 remplace CHOMERAC ENT 1.

Espoirs :

Poule E : Suppression de la poule, les équipes sont reversées dans d'autres poules (voir ci-dessous)

Poule C : VALENCE FC 2 remplace ST JEAN MUZOLS 1.

Poule D : ROMANS PS 2 remplace Exempt 4.

Poule F : MONTELIER US 1 remplace Exempt 9 ; ST MARCEL VALENCE AS 2 remplace Exempt 8.

Poule H : CHOMERAC ENT 1 remplace Exempt 12.

Bourgeois :

Poule D : Permutation entre Exempt 22 et CLONAS 2 VALLONS 2.

Poule E : SA ST AGREVE remplace Exempt 24.

Poule F : ST JEAN DE MUZOLS 1 remplace Exempt 25.

Poule G : FC HERMITAGE 3 remplace Exempt 26.

Poule M : DONZERE CO 2 remplace Exempt 33.

Un nouveau calendrier sera mis en ligne le vendredi 17 Septembre intégrant ces modifications et celles qui interviendront entre la parution de ce PV et la parution.

Feuilles de plateau:

Les feuilles de plateau à utiliser sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION.

A l'issue du plateau Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

Prochains Rendez-vous U11 :

- Samedi 18 Septembre 2021: Journée d'accueil U11 sur 12 sites.
- Samedi 25 Septembre 2021 : 1^{er} Plateau.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Festival PITCH U13 :

IMPORTANT

De nombreux forfaits ont entraînés la nécessité de modifications des poules PITCH du 18/09/2021. Les clubs sont donc priés de vérifier leurs situations et les lieux des rencontres.

Les équipes 1 et 2 de chaque club sont engagées pour cette compétition sauf si le club a fait la demande de retirer son équipe par mail à la Commission.

Le 1^{er} Tour du Festival PITCH aura lieu **le samedi 18/09/2021 à 14H30**.

Les perdants du 1^{er} Tour ainsi que les équipes 3, 4, 5... des clubs participeront à la Coupe Charles ANDRE. Le 2^{ème} Tour du Festival PITCH U13 et le 1^{er} Tour de la Coupe Charles ANDRE auront lieu le samedi 13/11/2021.

Lors de la diffusion des poules, la 1^{ère} équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 14H30.

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

Avant chaque plateau, les équipes participent à l'épreuve obligatoire de jonglage. Si une équipe refuse cette épreuve, elle ne peut pas participer au plateau.

Déroulement de l'épreuve de jonglage :

- 50 contacts des pieds sans surface de rattrapage, départ libre (sol ou à la main)
- 20 têtes
- Chaque joueur a droit à 2 essais
- Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match participent à l'épreuve
- Les groupes de joueurs se font par numéro de joueur : les n° 1 ensemble, les n° 2 ensemble... La comptabilité des jongles est faite par les joueurs de chaque équipe en présence de leur éducateur.
- Pour chaque équipe, le total des jongles des 8 meilleurs joueurs est pris en compte.

Déroulement du plateau :

- Les parties se déroulent en **2 périodes de 10 minutes** pour les poules de **4 équipes** et en **2 périodes de 15 minutes** pour les poules à **3 équipes** conformément au règlement du Foot à 8.
- Un repos de 2 minutes est prévu entre chaque rencontre.
- L'attribution des points est 4 points pour match gagné sur le terrain, 2 points pour match nul sur le terrain et 1 point pour match perdu sur le terrain

- Le classement sera établi par addition des points obtenus sur le terrain.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées en premier par le goal-average particulier et en second, par le total du nombre de jongles effectués par les 8 meilleurs scores.

A noter :

- Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.
- Les poules du 1^{er} Tour sont diffusées sur le site du District dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes.
- La feuille de match spécifique (à éditer en double exemplaire) ainsi que la feuille des résultats sont à télécharger sur le site du District dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes.
- Une fois le plateau effectué, les clubs organisateurs doivent retourner toutes les feuilles par mail à la Commission des Compétitions Jeunes en précisant dans l'objet du mail « PITCH U13 – nb Tour »

Phase de brassage :

La phase de brassage débutera **le samedi 25/09/2021** pour tous les niveaux.

Rappel Niveau Excellence: Les clubs qui représenteront le District pour le Critérium LAURA Foot qui se déroulera au Printemps 2022 seront Labellisés ou engagés dans le processus de labellisation.

U15

Responsable : Flavie CHANAS : 06 21 43 38 99 & Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Carton VERT :

En ce début de saison 2021.2022, la FFF relance l'opération « Carton Vert ». Le District a donc décidé de mettre en place ce protocole exclusivement pour la catégorie U15 D1. Une communication a été faite aux clubs.

Les calendriers U15D1, U15D2 et Brassage sont parus.

U16 INTERDISTRICTS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les premières rencontres de cette nouvelle compétition ont eu lieu ce Dimanche 12 Septembre 2021.

Les équipes en lice : FC ST PAUL EN JARREZ, ROANNE FOOT 42, MONTELIMAR FC, PIERRELATTE ASF, RHONE VALLEES FC.

U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les calendriers U18D1, U18D2 et Brassage sont parus.

L'horaire officiel des rencontres est fixé au dimanche à 10h00.

Arbitrage des rencontres : Compte tenu de la gestion tendue du volume d'arbitres disponibles pour officier sur les rencontres Seniors et U18, la programmation d'une rencontre U18 le samedi sera un facteur favorisant la présence d'un officiel sur la rencontre.

Toutefois, les clubs sont priés de noter que les deux dernières journées des championnats U18D1 et U18D2 sont programmées le samedi à 18h00, en raison des disponibilités des arbitres.

Pour leur programmation annuelle, les clubs souhaitant modifier les horaires de leurs matchs à domicile solliciteront leurs adversaires par un mail collectif avant le début de la saison, avec copie vers la commission des Jeunes, Une demande officielle de modification de rencontre devra être effectuée si accord du club sollicité, dans les délais impartis par nos Règlements Sportifs (Article 13 des RS).

FUTSAL JEUNES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Engagements équipes :

Afin de préparer les premières journées des compétitions futsal. Les clubs sont priés d'engager les équipes U13, U15, U18 pour le 30/09/2021 dernier délai.

Les clubs pourront inscrire 2 équipes dans chaque catégorie.

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre de clubs, l'inscription des équipes 2, sera enregistrée selon le rang d'arrivée.

Point des inscriptions au 14 / 09 / 2021 :

- U13 : 46 équipes inscrites pour 72 max.
- U15 : 25 équipes inscrites pour 36 max.
- U18 : 15 équipes inscrites pour 36 max.